

# Master Comptabilité Contrôle Audit

## CCA

Code diplôme 13531444

---

**CFA UNION**  
Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay  
91405 ORSAY CEDEX  
Tél : 01.69.15.35.12 / [www.cfa-union.org](http://www.cfa-union.org)

*Mobilité internationale du CFA UNION*



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne

# SOMMAIRE

<b>Vos contacts</b>	<b>P.2</b>
<b>Les dates clefs de la formation</b>	<b>P.3</b>
<b>Présentation du diplôme :</b>	<b>P.4</b>
- <b>Condition d'admission</b>	
- <b>Objectifs de la formation</b>	<b>P.4</b>
- <b>Compétences acquises</b>	<b>P.4</b>
- <b>Modalités d'organisation</b>	<b>P.4</b>
- <b>Durée de la formation</b>	<b>P.4</b>
- <b>Modalités d'organisation et de sanction du diplôme</b>	<b>P.5 à 8</b>
<b>Le programme</b>	<b>P.9</b>
<b>Le calendrier d'alternance</b>	<b>P.10</b>
<b>Les moyens humains</b>	<b>P.11</b>
<b>Fiche RNCP</b>	<b>P.12 à 16</b>

# VOS CONTACTS

## ♦ Contacts Pédagogiques

**Responsable de la formation :**

Amin CHIKAOUI

amin.chikaoui@universite-paris-saclay.fr

Imen JEDIDI

Imen.jedidi@universite-paris-saclay.fr

**Secrétariat pédagogique :**

formations-alternance.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr

**Lieu de la formation :** *Faculté Jean Monnet*

*Bâtiment C – 27 avenue Lombart – 92260 FONTENAY AUX ROSES*

## ♦ Contacts CFA

**Conseiller formation :** gestionnaire contrat d'apprentissage

Sylvie CYPRIEN

☎ 01.69.15.56.21

✉ sylvie.cyprien@cfa-union.org

**Service financier :**

☎ 01.69.15.35.24 / 06

Hanane AABOU

✉ hanane.aabou@cfa-union.org

**Référent handicap :**

☎ 01.69.15.56.32

Anna TOTH

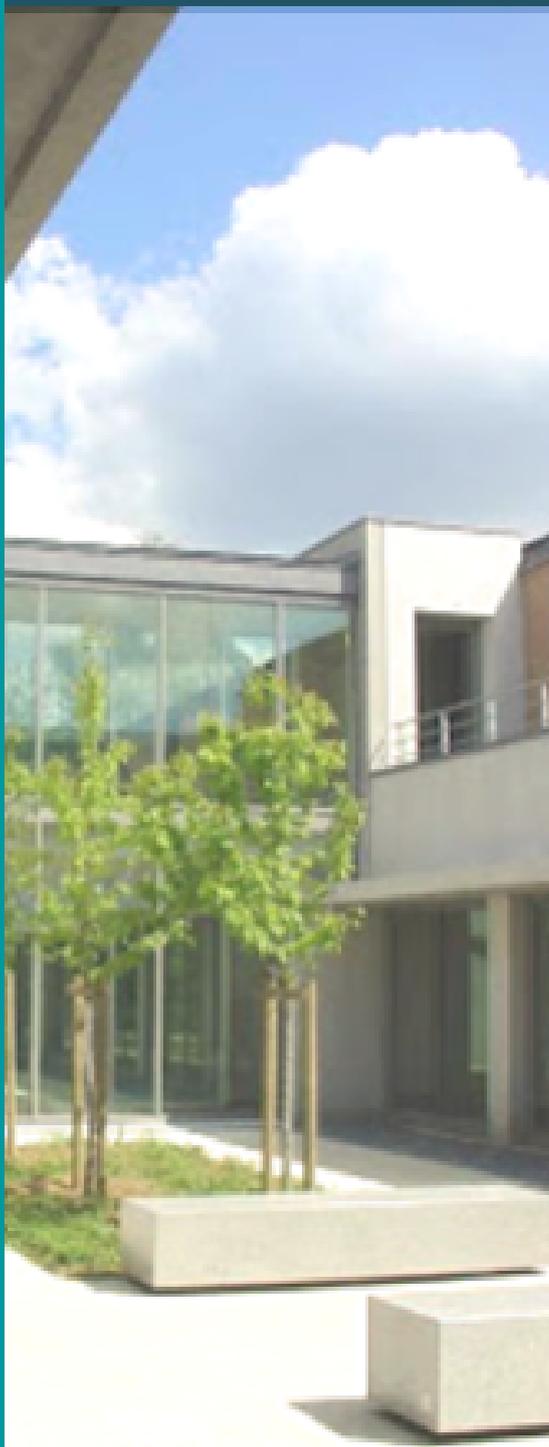
✉ anna.toth@cfa-union.org

**Adresse postale :**

**CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay – bâtiment**

**640 – 91405 ORSAY Cedex**

# DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

Admissions sur dossiers et éventuellement tests pédagogiques si nécessaire

L'accès au Master est ouvert aux étudiants titulaires d'une L3 économie - gestion - comptabilité.

L'inscription définitive, est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise.

- Date de la formation  
M1 : 12/09/2022 au 13/09/2024  
M2 : 01/09/2022 au 15/09/2023
- Date de la rentrée universitaire :  
M1 : 12/09/2022  
M2 : 01/09/2022

# Présentation du diplôme

## ➤ Conditions d'admission :

L'accès est ouvert aux étudiants titulaires d'un L3 en économie gestion parcours comptabilité contrôle ou parcours gestion des entreprises.

Admissions sur dossiers et éventuellement tests pédagogiques si nécessaire

## ➤ Objectifs de la formation :

Equivalences pour le Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG)

L'obtention du master CCA donne le maximum d'équivalences possibles du DSCG, soit 5 UE sur 7. Les cours dispensés dans le master répondent à la demande des employeurs en matière de comptabilité, d'audit, de contrôle de gestion, de finance et de systèmes d'information ;

Les thèmes des enseignements académiques sont les suivants :  
Comptabilité - Finance - Contrôle de gestion – Droit- Systèmes d'information

## ➤ Les compétences acquises durant la formation :

- Accompagner une entreprise en phase de création, développement, transformation ou transmission dans les domaines de la comptabilité et du droit.
- Apprécier les connexions entre stratégie, organisation et contrôle de gestion.
- Maîtriser les techniques de l'ingénierie financière des entreprises et des marchés.
- Optimiser la fiabilité, la performance et la sécurité des systèmes d'information.
- Maîtriser l'anglais des affaires.
- Conduire un travail de recherche de façon individuelle ou en groupe.

## ➤ Modalités d'organisation de la formation

La formation se déroule sur 2 ans : nombre d'heures à l'université :

1ère année (Master I) : 455 h

2ème année (Master II) : 427 h

Alternance : Certaines périodes 2j/3j – d'autres périodes en temps plein en entreprise (notamment de février à mai)

## Durée de la formation

MASTER 1 : 420 h/an

MASTER 2 : 420 h/an

La formation s'organise autour :

## Master 1

Enseignements	ECTS	Volume horaire	Nature des épreuves	Seuil de compensation
<b>Semestre 1</b>	<b>30</b>	<b>217</b>		
<b>Droit 1</b>				
Droit du travail appliqué aux groupes	2	14	CC	07/20
Droit de l'informatique	1	7	CC	07/20
Droit des sociétés 1	3	21	CC	07/20
<b>Finance 1</b>				
Produits, marchés financiers et gestion des risques	3	21	CC	07/20
Mathématiques pour la finance	2	17,5	CC	07/20
Diagnostic financier approfondi	4	21	CC	07/20
Gestion de trésorerie	3	21	CC	07/20
<b>Comptabilité 1</b>				
Comptabilité approfondie	3	21	CC	07/20
Comptabilité IFRS 1	3	21	CC	07/20
Consolidation et fusion	3	24,5	CC	07/20
<b>Anglais 1</b>				
Anglais des affaires 1	3	21	CC	7/20
English for management, accounting and finance		7		
<b>Semestre 2</b>	<b>30</b>	<b>203</b>		
<b>Droit 2</b>				
Droit pénal	4	24,5	CC	07/20
Droit fiscal 1	4	24,5	CC	07/20
<b>Contrôle de gestion 1</b>				
Contrôle de gestion et pilotage stratégique	3	21	CC	07/20
Management stratégique	4	24,5	CC	07/20
GRH et Gestion des compétences	3	21	CC	07/20
Planification et contrôle budgétaire	4	24,5	CC	07/20
<b>Systemes d'information 1</b>				
Gouvernance, Architecture et sécurité des systèmes d'information	3	21	CC	07/20
Gestion de projet et systèmes d'information	3	21	CC	07/20
<b>Mémoire professionnel</b>				
Méthodologie de recherche en gestion et du mémoire 1	2	21	CC	07/20
<b>Total annuel</b>	<b>60</b>	<b>420</b>		

## Master 2

Enseignements	ECTS	Volume horaire	Nature des examens	Seuil de compensation
<b>Semestre 3</b>	<b>30</b>	<b>220.5</b>		
<b>Droit 3</b>				
Droit fiscal 2 : Fiscalité des groupes et internationale	3	21	CC	07/20
Droit des sociétés 2	3	21	CC	07/20
Entreprises en difficulté et procédures collectives	3	21	CC	07/20
Droit des contrats et de la concurrence	3	24.5	CC	07/20
<b>Comptabilité 2</b>				
Commissariat et méthodologie de l'audit	3	21	CC	07/20
Comptabilité IFRS 2	3	21	CC	07/20
<b>Anglais 2</b>				
Anglais des affaires 2	3	21	CC	07/20
English for management, accounting and finance		7		
<b>Finance 2</b>				
Evaluation de l'entreprise	3	21	CC	07/20
Investissement et financement	3	21	CC	07/20
Ingénierie financière	3	21	CC	07/20
<b>Semestre 4</b>	<b>30</b>	<b>199.5</b>		
<b>Contrôle de gestion 2</b>				
Gouvernance, management et audit.	3	21	CC	07/20
Contrôle de gestion, gouvernance et management	4	24.5	CC	07/20
Contrôle de gestion et structures organisationnelles	3	21	CC	07/20
<b>Comptabilité 3</b>				
Consolidation, comptes de groupes	4	28	CC	07/20
Fusions, restructurations	3	17.5	CC	07/20
<b>Systèmes d'information 2</b>				
Audit, conseil et reporting du système d'information	2	21	CC	07/20
Gestion de la performance informatique	3	21	CC	07/20
Préparation UE 1 DSCG		10.5		
Préparation UE 4 DSCG		14		
<b>Mémoire professionnel</b>				
Méthodologie de recherche en gestion et du mémoire 2	8	21	Mémoire +Soutenance	10/20
<b>Total annuel</b>	<b>57</b>	<b>420</b>		

- **Projet professionnel**

L'activité en entreprise doit correspondre aux objectifs de la formation. Le travail en entreprise est encadré par un maître d'apprentissage désigné au sein de l'entreprise.

Un tuteur enseignant est désigné afin de suivre le travail de l'apprenant : il travaille en collaboration étroite avec le maître d'apprentissage qui est associé à la construction du parcours de l'étudiant.

Deux rencontres se tiennent sur l'année pour réaliser des bilans intermédiaires, échanger sur le bon déroulement de l'apprentissage et évaluer les progrès de l'étudiant

Un compte-rendu est rédigé après chacune des deux visites du tuteur en entreprise.

Un carnet de liaison numérique accessible par Internet permet à tous les acteurs de la formation de visualiser : les absences de l'apprenant ainsi que les comptes rendus des deux visites du tuteur dans l'entreprise.

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Les Unités d'Enseignement (UEs) avec ECTS sont évaluées en contrôle continu.

Pour le mémoire, l'évaluation des compétences de l'apprenant se base sur deux épreuves : un écrit et une soutenance orale.

### **1/Evaluation**

✓ Le mémoire de recherche

Le mémoire sur l'apprentissage en entreprise est un document de 50 à 80 pages, annexes comprises.

Ce mémoire fait le lien entre les concepts ou les approches traitées durant la formation et l'activité de l'apprenant en entreprise. Il constitue une prise de recul de l'apprenant sur son travail en entreprise, au regard du contenu de sa formation universitaire.

Dans le cadre de ce travail, l'apprenant doit :

- définir une problématique d'intérêt général en gestion mais prenant appui sur l'entreprise où est exercée l'apprentissage ;
- mettre en œuvre une méthodologie de collecte et d'analyse des données (collecter les données, les traiter et en tirer des résultats);
- préparer la soutenance du mémoire fixée mi-juin.

Le tuteur pédagogique est également l'encadrant universitaire de ce mémoire de recherche.

✓ La soutenance orale

La soutenance orale se fait devant un jury constitué de membres de l'équipe pédagogique, du tuteur et du maître d'apprentissage (la présence de ce dernier étant souhaitable mais non obligatoire).

Chaque soutenance dure environ 40 minutes.

1. Durant 15 minutes, l'étudiant expose son mémoire.
2. Durant 20 minutes, les membres du jury formulent des remarques/questions et entament une discussion avec l'apprenant.
3. À l'issue de la soutenance, le jury délibère en l'absence de l'apprenant.

## **2/Sanction du diplôme**

La moyenne générale est obtenue après utilisation des coefficients en lien avec le nombre de crédits ECTS affecté à chaque Unité d'Enseignement (UE).

Chaque semestre est constitué de blocs d'UEs

Les 60 ECTS de l'année sont acquis lorsque la moyenne obtenue à chacun des blocs est de 10/20.

Un bloc d'UE peut être acquis en première session si l'étudiant obtient la moyenne de 10 au bloc et qu'il n'a été obtenu à aucune UE du bloc une note inférieure à 7/20 (seuil de compensation).

Si un bloc n'est pas acquis à la première session, l'étudiant est systématiquement convoqué aux épreuves de la seconde session des UE du bloc pour lesquelles la note obtenue est inférieure à 10.

Tout étudiant qui a acquis un bloc en première session, peut refuser une note d'une UE supérieure à 10. Il est alors ajourné à cette UE. Les règles de la seconde session s'appliquent intégralement à son cas.

Pour le calcul de la moyenne pour chacun des blocs en seconde session, sont prises en compte les notes des UE attendues en seconde session complétées par les notes de première session des UE ad hoc.

## **3/Jury d'examen**

Le diplôme est délivré par le jury du Master 2.

La Présidente de l'Université Paris Saclay désigne chaque année, par arrêté, le président et les membres du jury d'attribution du Master 2.

# Programme simplifié de la formation

<b>MASTER 1</b>		
Droit	Droit social – droit des sociétés – droit pénal – droit fiscal	91 h
Finance	Produits et marchés financiers – mathématiques pour la finance – diagnostic financier gestion de trésorerie	84 h
Comptabilité	Comptabilité approfondie – Comptabilité IFRS – consolidation et fusion – Difficultés comptables	81 h
Economie	Economie contemporaine	45 h
Contrôle de gestion	Contrôle de gestion stratégique – Management stratégique – gestion des compétences et contrôle budgétaire	91 h
Systèmes d'information	Management des systèmes d'information – gestion de projet et systèmes d'information – progiciels de gestion intégrés	63 h
<b>TOTAL M1</b>		<b>455 h</b>
<b>MASTER 2</b>		
Droit	Droit fiscal – droit des sociétés – droit des contrats et de la concurrence	63 h
Comptabilité/Audit	Commissariat et méthodologie de l'audit – audit et gouvernance – Comptabilité IFRS 2– contrôle interne – consolidation et fusion	119 h
Finance	Evaluation de l'entreprise – stratégies financières des groupes – ingénierie financière	63 h
Economie	Economie contemporaine	21 h
Contrôle de gestion	Contrôle de gestion et management – contrôle de gestion et structures organisationnelles	56 h
Systèmes d'information	Audit et gouvernance des systèmes d'information – information et communication financière – gestion de la performance informatique	63 h
Préparation DSCG	Préparation UE 1 et UE 4 du DSCG	21h
Mémoire de fin d'études	Méthodologie du mémoire et épistémologie	21h
<b>TOTAL M2</b>		<b>427 h</b>

# Calendrier de la formation rentrée 2022-2023

**Année universitaire 2022/2023** **Master 1 CCA**

	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
1					Férié												Férié										
2																											
3																											
4																											
5																											
6																											
7																											
8																		Férié									
9																											
10																											
11					Férié																						
12																											
13																											
14																						Férié					
15																							Férié				
16																											
17																											
18																			Férié								
19																											
20																											
21																											
22																											
23																											
24																											
25								Férié																			
26																											
27																											
28																											
29																			Férié								
30																											
31																											

Université
  Entreprise
  Week-end / Férié
  Jours inexistant

**Année universitaire 2022/2023** **Master 2 CCA**

	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
1					Férié													Férié									
2																											
3																											
4																											
5																											
6																											
7																											
8																			Férié								
9																											
10																											
11					Férié																						
12																											
13																											
14																							Férié				
15																								Férié			
16																											
17																											
18																				Férié							
19																											
20																											
21																											
22																											
23																											
24																											
25								Férié																			
26																											
27																											
28																											
29																				Férié							
30																											
31																											

Université
  Entreprise
  Week-end / Férié
  Jours inexistant

# Les moyens

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels évoluant dans la fonction publique territoriale.

**7 enseignants dont :**

4 enseignants-chercheurs titulaires  
3 enseignants vacataires

**5 intervenants professionnels dont :**

4 professionnels évoluant dans des structures territoriales  
1 avocat

Liste sur demande

# MASTER - Droit Economie Gestion, mention Comptabilité - Contrôle - Audit

**Active**

**N° de fiche**  
**RNCP30334**

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 7**

Code(s) NSF :

314 : Comptabilite, gestion

Date d'échéance de l'enregistrement : **01-01-2024**

## CERTIFICATEUR(S) -

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Ministère de l'Enseignement Supérieur	-	-
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis	-	<a href="http://www.univ-valenciennes.fr">http://www.univ-valenciennes.fr</a> ( <a href="http://www.univ-valenciennes.fr">http://www.univ-valenciennes.fr</a> )

## RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION -

### Activités visées :

La mention CCA prépare les étudiants à tous les métiers de l'audit, du contrôle, de la comptabilité et du conseil qu'ils soient exercés en cabinet d'expertise-comptable et d'audit, de commissariat aux comptes ou au sein d'une direction financière d'entreprise (PME-PMI ou grandes structures).

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception, mise en place et amélioration du système d'information comptable et financière

- Participation aux choix économiques de l'entreprise ou des clients du cabinet en produisant des informations comptables, financières, économiques, juridiques pertinentes à la prise de décision
- Conseil en matière fiscale, juridique, de gestion, d'organisation d'entreprises ou d'associations
- Supervision, de tenue et de consolidation, des comptabilités d'entreprises
- Révision et appréciation des comptabilités
- Présentation des comptes annuels, établissement des déclarations fiscales, sociales et juridiques ; audit des comptes annuels et contrôle de l'organisation

### Compétences attestées :

- Concevoir le système d'information comptable et financier d'une organisation en s'appuyant sur des ressources informatiques
- Produire les états financiers d'entités complexes, les déclarations fiscales et sociales correspondantes.
- Etablir des bilans, des analyses comptables et financières
- Conseiller un client ou une direction sur les choix les plus opportuns en matière comptable et financière
- Intervenir sur le dossier de révision légale ou contractuelle de telles entités
- Produire et exploiter les informations de gestion (comptabilité de gestion et budgets)
- Gérer les ressources financières de l'entité (placements, gestion des comptes de tiers, gestion du risque, gestion des ressources financières du haut de bilan)
- Négocier avec les tiers (banques par exemple) ou assister un client ou une direction en cas de contrôle fiscal ou social

### Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Rechercher dans la documentation technique (Code général des impôts, par exemple) les réponses à une question imprévue et parfois complexe et communiquer par oral et par écrit, parfois en anglais, les résultats de son travail (exemple : préparer la communication financière de l'entreprise)

### Modalités d'évaluation :

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI —

### Secteurs d'activités :

Tous secteurs d'activités

**Type d'emplois accessibles :**

- Auditeur junior comptable et financier (interne ou externe)
- Collaborateur/Responsable comptable
- Responsable de la consolidation des comptes et du reporting financier
- Responsable des services administratifs, comptables et financiers
- Responsable de l'audit et du contrôle comptable et financier
- Contrôleur de gestion

**Code(s) ROME :**

- M1202 - Audit et contrôle comptables et financiers
- M1203 - Comptabilité
- M1204 - Contrôle de gestion
- M1205 - Direction administrative et financière
- M1206 - Management de groupe ou de service comptable

**Références juridiques des réglementations d'activité :**

**VOIES D'ACCÈS** -

**Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :**

**Validité des composantes acquises :**

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.

En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
Par expérience	X	Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS**

—

**Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :**  
Non

**BASE LÉGALE**

—

**Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

**Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel**

**(enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté du 3 juillet 2015, n°20150090

**Référence autres (passerelles...) :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Décret N° 2002-590 du 24 avril 2002

**Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :****POUR PLUS D'INFORMATIONS****Statistiques :****Lien internet vers le descriptif de la certification :**

**Fiche au format antérieur au 01/01/2019 (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/15392>)**